

BUDGETS ANNEXES DE L'ACTIVITE « CREMATORIUMS »

RAPPORT DE PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

EXERCICE 2023

SOMMAIRE

1. Présentation générale des comptes administratifs des budgets annexes de l'activité « crématoriums »	3
1.1 Présentation générale du compte administratif du budget annexe « CT1 – crématorium »	3
1.2 Présentation générale du compte administratif du budget annexe « crématorium métropole »	3
2. La trajectoire financière consolidée des budgets annexes de l'activité « crématoriums »	4
2.1 Les indicateurs de gestion consolidée des budgets annexes de l'activité « crématoriums »	4
2.2 La dette consolidée des budgets annexes de l'activité « crématoriums »	5
3. Le compte administratif du budget annexe « CT1 - crématorium »	6
3.1 La trajectoire financière du budget annexe « CT1 - crématorium »	6
3.1.1 Les indicateurs d'exécution budgétaire du budget annexe « CT1 - crématorium »	6
3.1.2 Le résultat de clôture du budget annexe « CT1 - crématorium »	6
3.1.3 Les indicateurs de gestion du budget annexe « CT1 - crématorium »	7
3.1.4 La dette du budget annexe « CT1 - crématorium »	8
3.2 La programmation pluriannuelle du budget annexe « CT1 - crématorium »	9
3.2.1 Le volume des autorisations de programme	9
3.2.2 L'avancement des autorisations de programme	9
3.3 La section d'exploitation du budget annexe « CT1 - crématorium »	10
3.3.1 Les recettes d'exploitation du compte administratif	10
3.3.2 Les dépenses d'exploitation du compte administratif	11
3.4 La section d'investissement du budget annexe « CT1-Crématorium »	12
3.4.1 Les dépenses d'investissement du compte administratif	12
3.4.2 Les recettes d'investissement du compte administratif	13
4. Le compte administratif du budget annexe « crématorium métropole »	14
4.1 La trajectoire financière du budget annexe « crématorium métropole »	14
4.1.1 Les indicateurs d'exécution budgétaire du budget annexe « crématorium métropole »	14
4.1.2 Le résultat de clôture du budget annexe « crématorium métropole »	14
4.1.3 Les indicateurs de gestion du budget annexe « Crématorium Métropole »	15
4.1.4 La dette du budget annexe « crématorium métropole »	16
4.2 La programmation pluriannuelle du budget annexe « crématorium métropole »	17
4.2.1 Le volume des autorisations de programme	17
4.2.2 L'avancement des autorisations de programme	17
4.3 La section d'exploitation du budget annexe « crématorium métropole »	18
4.3.1 Les recettes d'exploitation du compte administratif	18
4.3.2 Les dépenses d'exploitation du compte administratif	19
4.4 La section d'investissement du budget annexe « crématorium métropole »	20
4.4.1 Les dépenses d'investissement du compte administratif	20
4.4.2 Les recettes d'investissement du compte administratif	21

1. PRESENTATION GENERALE DES COMPTES ADMINISTRATIFS DES BUDGETS ANNEXES DE L'ACTIVITE « CREMATORIUMS »

Alors que le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives constituent des états de prévisions, le compte administratif a pour objet de présenter les résultats de l'exécution budgétaire de l'année en permettant le rapprochement des autorisations votées par le Conseil de la Métropole avec les recettes et les dépenses réellement constatées sur l'exercice. Ces résultats sont repris au budget supplémentaire de l'année n+1.

1.1 PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CT1 – CREMATORIUM »

Le compte administratif 2023 du budget annexe « CT1 – Crématorium » présente un total de réalisation :

- ✓ En section d'exploitation 1 796K€ de recettes cumulées et 1 734K€ de dépenses cumulées
- ✓ En section d'investissement 539K€ de recettes cumulées et 561K€ de dépenses cumulées

1.2 PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM METROPOLE »

Le compte administratif 2023 du budget annexe « crématorium métropole » présente un total de réalisation :

- ✓ En section d'exploitation 1 104K€ de recettes cumulées et 644K€ de dépenses cumulées
- ✓ En section d'investissement 13K€ de recettes cumulées et 90K€ de dépenses cumulées

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE CONSOLIDEE DES BUDGETS ANNEXES DE L'ACTIVITE « CREMATORIUMS »

2.1 LES INDICATEURS DE GESTION CONSOLIDEE DES BUDGETS ANNEXES DE L'ACTIVITE « CREMATORIUMS »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	CA 2022/2023	
				en K€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	2 725,58	2 820,91	2 690,35	-35,23	-1%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	2 117,40	2 841,74	1 747,50	-369,90	-17%
Epargne de gestion courante (EBG)	608,18	-20,83	942,85	334,67	55%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	22%	-1%	35%		57%
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	120,94	0,00	173,19	52,25	43%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	65,76	150,70	83,03	17,28	26%
Résultat exceptionnel large	55,19	-150,70	90,16	34,97	63%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	663,37	-171,53	1 033,01	369,64	56%
Taux d'épargne de gestion	23%	-6%	36%		55%
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	1,40	1,30	1,18	-0,22	-16%
<i>Recettes réelles</i>	2 846,52	2 820,91	2 863,54	17,02	1%
<i>Dépenses réelles</i>	1 776,03	2 993,74	1 831,71	55,69	3%
Epargne brute (EBE)	1 070,50	-172,83	1 031,83	-38,67	-4%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	38%	-6%	36%		-4%
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	8,00	8,40	90,00	82,00	
Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)	6 195,63	6 638,39	6 638,39	442,76	7%
Epargne nette (ENE)	1 062,50	-181,23	941,83	-120,67	-11%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	37%	-6%	33%		

✓ L'épargne de gestion courante (EBG)

L'épargne de gestion courante a augmenté entre 2022 et 2023. Cela s'explique par des recettes globalement stables (-1%) et une diminution significative des dépenses d'exploitation (-17%). Son taux de 35% permet ainsi de conserver des marges de manœuvre.

✓ L'épargne de gestion

L'épargne de gestion suit une trajectoire comparable à l'épargne de gestion courante et affiche un taux de 36%.

✓ L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement brute)

L'épargne brute diminue légèrement, passant de 38% en 2022 à 36% en 2023, principalement en raison d'une augmentation des dépenses réelles (+3%).

✓ **L'épargne nette**

L'épargne nette diminue en 2023, passant de 37% à 33% en raison d'un remboursement de la dette sur le budget annexe « crématorium métropole », ce qui permettra de dégager de nouvelles marges de manœuvres pour les prochains exercices.

La situation financière consolidée des budgets annexes de l'activité « crématoriums » est bonne malgré une diminution du taux d'épargne nette en 2023 et témoigne d'une bonne propension à investir une fois le capital remboursé.

2.2 LA DETTE CONSOLIDÉE DES BUDGETS ANNEXES DE L'ACTIVITÉ « CREMATORIUMS »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette des budgets annexes « crématoriums ».

	En k€	Stock de dette au 01/01/2023	Remboursement du capital de la dette en 2023	Intérêts de la dette en 2023	Emprunt nouveau 2023	Stock de dette au 31/12/2023
CT1 Crématorium	Volume	0	0	0	0	0
Crématorium métropole	Volume	90 K€	90 K€	1 K€	0	0
TOTAL	Volume	90 K€	90 K€	1 K€	0	0

Avec un remboursement de l'emprunt du budget annexe « crématorium métropole », les budgets annexes de l'activité « crématoriums » ne compte plus de dette au 31/12/2023.

3. LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CT1 - CREMATORIUM »

3.1 LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « CT1 - CREMATORIUM »

3.1.1 LES INDICATEURS D'EXECUTION BUDGETAIRE DU BUDGET ANNEXE « CT1 - CREMATORIUM »

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2023 se déclinent comme suit :

- ✓ En section d'exploitation :
 - Le taux d'exécution en dépenses s'élève à **27%**, et correspond à un total de mandats à **1 735 K€** ;
 - Les dépenses réelles représentent **1 201 K€**.
 - Le taux d'exécution en recettes s'élève à **93%**, et correspond à un total de titre émis égal à **5 903K€**
 - Les recettes réelles représentent **1 760K€**.
- ✓ En section d'investissement :
 - Le taux d'exécution en dépenses s'élève à **9%**, et correspond à un total de mandats à **561K€** ;
 - Les dépenses réelles représentent **520K€**.
 - Le taux d'exécution en recettes s'élève à **30%**, et correspond à un total de titre émis égal à **1 786K€**
 - Les recettes réelles représentent **0K€**.

3.1.2 LE RESULTAT DE CLOTURE DU BUDGET ANNEXE « CT1 - CREMATORIUM »

Le résultat de clôture s'établit comme suit :

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2023	RESULTATS DE L'EXERCICE 2023	RESULTATS DE CLOTURE 2023
EXPLOITATION	4 107,42	0,00	61,01	4 168,43
INVESTISSEMENT	1 246,59	0,00	-21,48	1 225,11
TOTAL	5 354,02	0,00	39,53	5 393,55

Le budget annexe « CT1 – crématorium » enregistre les résultats de clôture suivants :

- ✓ Résultat de la section d'exploitation : 4 168,43 K€
- ✓ Résultat de la section d'investissement : 1 225,11 K€.

En K€	Recettes 2023 (A)	Dépenses 2023 (B)	Section d'exécution 2023 C = A - B	Résultat reporté 2022 (D)	Résultat de clôture 2023 E = C + D	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2023 (F)	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2023 (G)	Résultat cumulé 2023 = E + F - G
Section d'exploitation	1 795,62	1 734,61	61,01	4 107,42	4 168,43		0,00	4 168,43
Section d'investissement	539,25	560,72	-21,48	1 246,59	1 225,11	0,00	0,00	1 225,11
Total Cumulé	2 334,86	2 295,33	39,53	5 354,02	5 393,55	0,00	0,00	5 393,55

Dès lors, le budget annexe « CT1 – crématorium » se clôture, en 2023, avec un solde de 5 394K€

3.1.3 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « CT1 - CREMATORIUM »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement
Capacité dynamique de désendettement (en année)	= encours de dette "n" / Epargne brute => capacité théorique de la collectivité à rembourser sa dette (nombre d'années théoriques qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser l'intégralité de sa dette en y consacrant la totalité de son épargne brute).

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	CA 2022/2023	
				en K€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	1 916,68	2 200,91	1 759,46	-157,21	-8%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	1 324,67	1 660,94	1 192,75	-131,92	-10%
Epargne de gestion courante (EBG)	592,00	539,97	566,71	-25,29	-4%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	31%	25%	32%		4%
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	7,23	0,00	0,25	-6,98	-97%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	48,35	64,20	7,84	-40,51	-84%
Résultat exceptionnel large	-41,13	-64,20	-7,60	33,53	-82%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	550,88	475,77	559,12	8,24	1%
Taux d'épargne de gestion	29%	22%	32%		11%
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>Recettes réelles</i>	1 923,90	2 200,91	1 759,71	-164,19	-9%
<i>Dépenses réelles</i>	1 373,03	1 725,14	1 200,59	-172,44	-13%
Epargne brute (EBE)	550,88	475,77	559,12	8,24	1%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	29%	22%	32%		11%
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)	5 302,15	5 354,02	5 354,02	51,87	1%
Epargne nette (ENE)	550,88	475,77	559,12	8,24	1%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	29%	22%	32%		

✓ L'épargne de gestion courante

En 2023, l'épargne de gestion courante du budget annexe « CT1 - crématorium » est de l'ordre de **567K€**.

Son taux passe de 31% en 2022 à 32% en 2023. La maîtrise des dépenses a été maintenue sur 2023 ce qui ne dégrade pas l'épargne par rapport à 2022.

✓ L'épargne de gestion

Avec des dépenses exceptionnelles en diminution significative (-41K€) et des recettes exceptionnelles en légère diminution (-7K€), son taux passe de 29% en 2022 à 32% en 2023.

✓ **L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement brute)**

Il n'y a pas de dette sur ce budget.

✓ **L'épargne nette**

Le taux d'épargne net se stabilise à 32%. Les ressources générées par l'activité peuvent permettre la prise en charge d'investissement supplémentaires.

3.1.4 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT1 - CREMATORIUM »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « CT1 - crématorium » :

En k€	Stock de dette au 01/01/2023	Remboursement du capital de la dette en 2023	Intérêts de la dette en 2023	Emprunt nouveau 2023	Stock de dette au 31/12/2023
Volume	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Le budget annexe « CT1 – crématorium » ne comporte aucune dette. Ainsi, il ne compte ni capital, ni intérêt à rembourser.

Aucun emprunt n'a été souscrit au cours de l'année 2023.

3.2 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « CT1 - CREMATORIUM »

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2023 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

3.2.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Dans le cadre de la PPI relative au budget annexe des « CT1 - Crématorium », le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de suivi de la programmation :

En K€	Autorisation de programme	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2023	Variation annuelle du volume	Mandaté 2023	Reste à financer au 31/12/2023	Durée de résorption (en années)
	15	4 571,00	2 860,64	0,00	519,59	2 341,05	5,51
Total		4 571,00	2 860,64	0,00	519,59	2 341,05	5,51

Le stock initial d'Autorisations de Programme (AP) s'élève à **4 571K€** sur un seul programme. Le montant du mandaté est de **520K€**.

3.2.2 L'AVANCEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

	Montant pluriannuel voté des opérations au 31/12/2023	Mandaté antérieur	mandaté 2023	Taux d'avancement 2023 en %
Total des opérations inscrites au budget primitif	4 571 000,00	1 710 356,77	519 590,31	49%

Le taux d'avancement du programme est de 49%

Code opération	Libellé des opérations du budget	Montant pluriannuel voté de l'opération au 31/12/2022	Mandaté antérieur	mandaté 2023	Taux d'avancement 2022 en %
2021104200	REFECTION DES FOURS ET EQUIPEMENTS DU CREMATORIUM (remplacera 2015/00089)	1 500 000,00	319 863,00	297 989,00	41%
2017100200	MODERNISATION CREMATORIUM SAINT PIERRE	1 421 000,00	667 800,76	220 765,69	63%
2015108900	REFECTION DES FOURS ET EQUIPEMENTS DU CREMATORIUM (remplacera 2010/00083 et 2010/00102)	1 010 000,00	59 278,00	-	6%
2018102900	EMBELLISSEMENT & RESTRUCTURATION HALL D'ACCUEIL	600 000,00	164 405,67	-	27%
2015109000	ETUDES POUR CREMATORIUM ST PIERRE (remplacera la 2007/00044)	40 000,00	-	-	0%

Le volume d'AP se répartit à travers 5 opérations, pour un montant total de **4 571K€**.

En 2023, des mandats ont été émis sur 2 opérations : « Réfection des fours et équipements de crématorium » d'une part, et « Modernisation du Crématorium St Pierre » d'autre part.

3.3 LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT1 - CREMATORIUM »

3.3.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	Taux d'exécution 2023	Evolution CA 2022/2023 en %
Recettes réelles	1 923,90	2 200,91	1 759,71	80%	-9%
Recettes de gestion courante	1 916,68	2 200,91	1 759,46	80%	-8%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 759,84	2 042,86	1 613,84	79%	-8%
731- Fiscalité locale	-	-	-		
74 - Dotations et participations	-	-	-		
75 - Autres produits de gestion courante	155,74	156,95	133,74	85%	-14%
013-Atténuation des charges	1,10	1,10	11,88		
Autres recettes d'exploitation	7,23	0,00	0,25		-97%
76-Produits financiers	-	-	-		
77 - Produits exceptionnels	7,23	0,00	0,25		-97%
78 - Reprises sur provisions semi-budgétaires	-	-	-		
Recettes d'ordre	35,91	35,91	35,91	100%	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	35,91	35,91	35,91	100%	0%
043 - Opération ordre intérieur de la section	-	-	-		
Total recettes d'exploitation	1 959,81	2 236,82	1 795,62	80%	-8%
R 002 Résultat reporté ou anticipé	4 070,41	4 107,42	4 107,42	100%	1%
Total des Recettes d'exploitation cumulées	6 030,22	6 344,24	5 903,04	93%	-2%

Les recettes de gestion courante marquent une diminution de l'ordre de -8%, essentiellement en raison d'une baisse des produits des services de -8%. Ces recettes concernent essentiellement la facturation aux pompes funèbres et la vente de pièces anatomiques.

Le chapitre 75 concerne des régularisations de rattachement 2022, pour un montant en diminution par rapport à l'année précédente.

Le résultat reporté excédentaire d'exploitation est inscrit pour **4 107K€** et représente 69% des recettes d'exploitation cumulées qui s'élèvent à **5 903K€**.

3.3.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	Taux d'exécution 2023	Evolution CA 2022/2023 en %
Dépenses réelles	1 373,03	1 725,14	1 200,59	70%	-13%
Dépenses de gestion courante	1 324,67	1 660,94	1 192,75	72%	-10%
011 - Charges à caractère général	528,18	849,71	413,10	49%	-22%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	796,49	789,70	763,94	97%	-4%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0,00	21,52	15,71		
014 - Atténuations de produits	-	-	-		
Autres dépenses d'exploitation	48,35	64,20	7,84	12%	
66 - Charges financières	-	-	-		
67 - Charges exceptionnelles	48,35	64,20	7,84	12%	
68 - provisions	-	-	-		
Dépenses d'ordre	549,77	4 619,10	534,02	12%	-3%
023 - Virement à la section d'investissement	-	4 085,08	-		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	549,77	534,02	534,02	100%	-3%
043 - Opérations ordre intérieur de la section	-	-	-		
Total dépenses d'exploitation	1 922,79	6 344,24	1 734,61	27%	-10%
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1	-	-	-		
Total des dépenses d'exploitation cumulées	1 922,79	6 344,24	1 734,61	27%	-10%

Les dépenses totales d'exploitation de l'exercice 2023 s'élèvent à **1 734K€** soit une diminution globale de 10% par rapport à 2022.

Elles se décomposent comme il suit :

- ✓ Les charges à caractère général (chapitre 011) regroupent l'ensemble des dépenses permettant de faire fonctionner l'activité. Elles ont connu une diminution de -22% entre 2022 et 2023. Elles concernent essentiellement une maîtrise des coûts liée la consommation de gaz pour le fonctionnement de la crémation et la maintenance des fours ;
- ✓ Les charges de personnel (chapitre 012) représentent **764K€**, soit une diminution de -4% par rapport à 2022 ;
- ✓ Les charges exceptionnelles concernent des intérêts moratoires sur un marché pour 2,11 K€ et 5,73 K€ de reversement de collecte de métaux ;
- ✓ L'amortissement des biens au chapitre 042 est réalisé pour **534K€**.

3.4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1-CREMATORIUM »

3.4.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	Taux d'exécution 2023	Evolution CA 2022/2023 en %
Dépenses réelles	499,01	5 869,79	519,59	9%	4%
Dépenses d'équipement	499,01	5 869,79	519,59	9%	4%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	-	-	-		
204 - Immobilisations incorporelles	-	-	-		
21 - Immobilisations corporelles					
23 - Immobilisations en cours	-	-	-		
Opérations d'équipement	499,01	5 869,79	519,59	9%	4%
Dépenses financières	0,00	0,00	0,00		
16 - Emprunts et dettes assimilées					
27 - Autres immobilisations financières					
Dépenses d'ordre	35,91	85,77	41,13	48%	15%
040 - Opérations de transfert entre sections	35,91	35,91	35,91	100%	
041 - Opérations patrimoniales		49,87	5,23		
Total dépenses d'investissement	534,92	5 955,56	560,72	9%	5%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté	-		-		
Total des dépenses d'investissement cumulées	534,92	5 955,56	560,72	9%	5%

En 2023, les dépenses d'investissement se répartissent comme il suit :

- ✓ Les dépenses d'équipement en 2023 augmentent de 4% par rapport à 2022 pour un total de 520 K€.
- ✓ Aucun emprunt n'a été contracté en 2023
- ✓ L'amortissement des subventions s'élève à **36K€**.

3.4.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	Taux d'exécution 2023	Evolution CA 2022/2023 en %
Recettes réelles	0,00	40,00	0,00		
Recettes d'équipement	0,00	40,00	0,00		
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)					
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	-	40,00	-		
23- Immobilisations en cours					
Recettes financières	0,00	0,00	0,00		
10- Dotations, fonds divers,réserves					
024- Produits des cessions d'immobilisations					
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-		
Recettes d'ordre	549,77	4 668,97	539,25	12%	-2%
021 - Virement de la section de fonctionnement	-	4 085,08	-		
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	549,77	534,02	534,02	100%	-3%
041 - Opérations patrimoniales		49,87	5,23		
Total recettes d'investissement	549,77	4 708,97	539,25	11%	-2%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	1 231,74	1 246,59	1 246,59	100%	1%
Total des recettes d'investissement cumulées	1 781,51	5 955,56	1 785,84	30%	0%

Passant de **1 781K€** en 2022 à **1 786K€** en 2023, le total des recettes d'investissement est stable.

4. LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM METROPOLE »

4.1 LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM METROPOLE »

4.1.1 LES INDICATEURS D'EXECUTION BUDGETAIRE DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM METROPOLE »

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2023 se déclinent comme suit :

- ✓ En section d'exploitation :
 - Le taux d'exécution en dépenses s'élève à **43%**, et correspond à un total de mandats à **644K€** ;
 - Les dépenses réelles représentent **631K€**.
 - Le taux d'exécution en recettes s'élève à **178%**, et correspond à un total de titre émis égal à **1 104K€**
 - Les recettes réelles représentent la totalité, soit **1 104K€**.

- ✓ En section d'investissement :
 - Le taux d'exécution en dépenses s'élève à **12%** et correspond à un total de mandats émis de **90K€** ;
 - Les dépenses réelles représentent **la totalité, soit 90K€**.
 - Le taux d'exécution en recettes s'élève à **4%** et correspond à un total de titres émis de **13K€** ;
 - Les recettes réelles représentent **0K€**.

4.1.2 LE RESULTAT DE CLOTURE DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM METROPOLE »

Le résultat de clôture s'établit comme suit :

En K€	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2022	Part affectée à l'investissement exercice 2023	Résultats de l'exercice 2023	Résultat de clôture 2023
EXPLOITATION	877 K€		460 K€	1 337 K€
INVESTISSEMENT	408 K€		-77 K€	330 K€
TOTAL	1 284 K€	0	383 K€	1 667 K€

Le budget annexe 2023 du crématorium métropole enregistre les résultats de clôture suivants :

- ✓ Résultat de la section de fonctionnement : 1 337K€ ;
- ✓ Résultat de la section d'investissement : 330K€ ;

Dès lors, le budget annexe « crématorium métropole » se clôture, en 2023, avec un solde de 1 667K€

4.1.3 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM METROPOLE »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement
Capacité dynamique de désendettement (en année)	= encours de dette "n" / Epargne brute => capacité théorique de la collectivité à rembourser sa dette (nombre d'années théoriques qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser l'intégralité de sa dette en y consacrant la totalité de son épargne brute).

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	CA 2022/2023	
				en K€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	808,90	620,00	930,89	121,98	15%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	792,72	1 180,80	554,75	-237,98	-30%
Epargne de gestion courante (EBG)	16,18	-560,80	376,14	359,96	
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	2%	-90%	40%		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 + 76) hors nature 775</i>	113,72	0,00	172,95	59,23	52%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 + 68 + 66112)</i>	17,40	86,50	75,19	57,79	332%
Résultat exceptionnel large	96,31	-86,50	97,75	1,44	1%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	112,49	-647,30	473,89	361,40	321%
Taux d'épargne de gestion	12%	-104%	43%		
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	1,40	1,30	1,18	-0,22	-16%
<i>Recettes réelles</i>	922,62	620,00	1 103,83	181,21	20%
<i>Dépenses réelles</i>	403,00	1 268,60	631,12	228,12	57%
Epargne brute (EBE)	519,62	-648,60	472,71	-46,91	-9%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	56%	-105%	43%		-24%
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	8,00	8,40	90,00	82,00	
Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)	893,48	1 284,38	1 284,38	390,90	44%
Epargne nette (ENE)	511,62	-657,00	382,71	-128,91	-25%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	55%	-106%	35%		

- ✓ L'épargne de gestion courante est en forte augmentation en raison d'une inversion de trajectoire par rapport à l'année précédente. En 2023, contrairement à 2022, les recettes ont augmenté (+15%) tandis que les dépenses ont diminué (-30%).
- ✓ Le taux d'épargne de gestion bénéficie ainsi de cette dynamique et progresse, malgré des dépenses exceptionnelles en augmentation (+58K€), compensées par des recettes exceptionnelles en progression (+59K€).
- ✓ Avec des dépenses réelles en augmentation (+288K€) non compensées par les recettes réelles (+181K€), l'épargne brute diminue de -47K€, soit -9%.
- ✓ L'augmentation de l'annuité en capital de la dette (passant de 8K€ à 90K€) cumulée à la diminution de l'épargne brute explique la diminution de l'épargne nette (-25%).

L'épargne brute générée par l'activité a permis de désendetter intégralement le budget en soldant le prêt tout en maintenant une épargne nette positive.

4.1.4 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM METROPOLE »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « crematorium métropole » :

En k€	Stock de dette au 01/01/2022	Remboursement du capital de la dette en 2022	Intérêts de la dette en 2022	Emprunt nouveau 2021	Stock de dette au 31/12/2022
Volume	98 K€	8 K€	1 K€	0	90 K€

Le capital de la dette a été remboursé en intégralité en 2023, pour un montant de 90K€.

Aucun nouvel emprunt n'ayant été contracté en 2023, le budget annexe « crematorium métropole » ne compte plus de dette.

4.2 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM METROPOLE »

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2023 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

4.2.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Dans le cadre de la PPI relative au budget annexe « crématorium métropole », le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de suivi de la programmation :

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2023	Variation annuelle du volume	Mandaté 2023	Reste à financer au 31/12/2023
Montant des Autorisations de Programme	15	340 K€	178 K€	0	0	178 K€

Le stock initial d'Autorisations de Programme (AP) s'élève à 340K€ à travers un programme unique. Aucune dépense n'a été réalisée au cours de l'exercice.

4.2.2 L'AVANCEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

	Montant pluriannuel voté des opérations au 31/12/2023	Mandaté antérieur	mandaté 2023	Taux d'avancement 2023 en %
Total des opérations inscrites au budget primitif	340 000,00	162 490,00	-	48%

Le taux d'avancement du programme est de 48 %

Code opération	Libellé des 15 plus importantes opérations du budget primitif	Montant pluriannuel voté de l'opération au 31/12/2023	Mandaté antérieur	mandaté 2023	Taux d'avancement 2023 en %
2019004300	Amg divers et acq de matériel	340 000,00	162 490,00	-	48%

Le volume d'AP ne concerne qu'une opération, pour un montant total de 340 K€. Aucun mandat n'a été passé sur cette AP en 2023.

4.3 LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM METROPOLE »

4.3.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	Taux d'exécution 2023	Evolution 2022/2023 en %
Recettes réelles	923 K€	620 K€	1 104 K€	178%	20%
Recettes de gestion courante	809 K€	620 K€	931 K€	150%	15%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	807 K€	619 K€	924 K€	149%	15%
74 - Dotations et participations					
75 - Autres produits de gestion courante	2 K€	1 K€	4 K€	381%	83%
013-Atténuation des charges			3 K€		
Autres recettes d'exploitation	114 K€	0	173 K€		
76-Produits financiers					
77 - Produits exceptionnels	114 K€		173 K€		
Recettes d'ordre	0	0	0	0%	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections					
043 - Opération ordre intérieur de la section					
Total recettes d'exploitation	923 K€	620 K€	1 104 K€	178%	20%
R 002 Résultat reporté ou anticipé	772 K€	877 K€	877 K€	100%	
Total des Recettes d'exploitation cumulées	1 694 K€	1 497 K€	1 981 K€	132%	17%

Les recettes d'exploitation, d'un montant de 1 104K€, correspondent principalement aux prestations de crémations, cérémonies et autres prestations connexes pour 931K€, et à des produits exceptionnels pour la régularisation des rattachements de produits pour 173K€.

877K€ sont positionnés pour la reprise du résultat excédentaire.

4.3.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	Taux d'exécution 2023	Evolution 2022/2023 en %
Dépenses réelles	812 K€	1 269 K€	631 K€	50%	-22%
Dépenses de gestion courante	793 K€	1 181 K€	555 K€	47%	-30%
011 - Charges à caractère général	342 K€	759 K€	137 K€	18%	-60%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	450 K€	419 K€	418 K€	100%	-7%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	1 K€	3 K€	0 K€	0%	
Autres dépenses d'exploitation	19 K€	88 K€	76 K€	87%	304%
66 - Charges financières	1 K€	1 K€	1 K€	89%	-22%
67 - Charges exceptionnelles	17 K€	87 K€	75 K€	87%	332%
68 - provisions					
Dépenses d'ordre	6 K€	228 K€	13 K€	6%	106%
023 - Virement à la section d'investissement		215 K€	0		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 K€	13 K€	13 K€	100%	106%
043 - Opérations ordre intérieur de la section					
Total dépenses d'exploitation	818 K€	1 497 K€	644 K€	43%	-21%
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1					
Total des dépenses d'exploitation cumulées	818 K€	1 497 K€	644 K€	43%	-21%

Les dépenses totales d'exploitation de l'exercice 2023 s'élèvent à 644K€ et correspondent :

Pour les dépenses réelles :

- ✓ Au chapitre 011 « Charges à caractère général » pour 137K€. Il s'agit principalement des dépenses en gaz pour le fonctionnement des fours ;
- ✓ Au chapitre 012 « Charges de personnel » pour 418K€ ;
- ✓ Au chapitre 66 « Charges Financières » remboursement des intérêts de l'emprunt pour 1 K€ ;
- ✓ Au chapitre 67 « Charges exceptionnelles » pour 75K€.

Concernant les dépenses d'ordre :

- ✓ Aux dotations d'amortissement des immobilisations pour 13K€.

4.4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CREMATORIUM METROPOLE »

4.4.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	Taux d'exécution 2023	Evolution 2022/2023 en %
Dépenses réelles	78 K€	741 K€	90 K€	12%	15%
Dépenses d'équipement	70 K€	651 K€	0	0%	
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)					
204 - Immobilisations incorporelles					
21 - Immobilisations corporelles					
23 - Immobilisations en cours					
Opérations d'équipement	70 K€	651 K€		0%	
Dépenses financières	8 K€	90 K€	90 K€	100%	
16 - Emprunts et dettes assimilées	8 K€	90 K€	90 K€	100%	
27 - Autres immobilisations financières					
Dépenses d'ordre	0	1 K€	0		
040 - Opérations de transfert entre sections					
041 - Opérations patrimoniales		1 K€	0		
Total dépenses d'investissement	78 K€	742 K€	90 K€	12%	15%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté					
Total des recettes d'investissement cumulées	78 K€	742 K€	90 K€	12%	15%

En 2023, les dépenses d'investissement se limitent au remboursement de l'emprunt pour un montant de 90K€.

4.4.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	Taux d'exécution 2023	Evolution 2022/2023 en %
Recettes réelles	358 K€	105 K€	0	0%	
Recettes d'équipement	0	105 K€	0		
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)					
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)		105 K€	0		
Recettes financières	358 K€	0	0	n/a	
10- Dotations, fonds divers, réserves	358 K€			n/a	
27 - Autres immobilisations financières					
Recettes d'ordre	6 K€	229 K€	13 K€	6%	106%
021 - Virement de la section de fonctionnement		215 K€	0		
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 K€	13 K€	13 K€	100%	106%
041 - Opérations patrimoniales		1 K€			
Total recettes d'investissement	365 K€	334 K€	13 K€	4%	-97%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	122 K€	408 K€	408 K€	100%	
Total des recettes d'investissement cumulées	486 K€	742 K€	420 K€	57%	-14%

En 2023, les recettes d'investissement, d'un montant de 420K€, se répartissent comme il suit :

- ✓ Chapitre 040 « Opérations d'ordre de transfert entre sections » pour 13K€ ;
- ✓ Reprise du résultat excédentaire pour 408K€.